

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES

Mercredi 28 Juin

OUVERTURE DES DROITS D'ACCES

POUR RESERVER EN LIGNE

Lundi 7 août

(une fois le dossier validé)

INSCRIPTIONS

Pour une **nouvelle inscription**, merci de vous rendre à l'APC des Saillants à partir du 28 Juin en fournissant :

La fiche d'inscription dûment remplie

La fiche sanitaire

L'attestation du quotient familial fournie par la CAF.

Un justificatif de domicile de – 3 mois

L'assurance extrascolaire pour l'année scolaire 23-24

La photocopie des vaccins (à jour)

Le règlement intérieur signé

Pour un **renouvellement d'inscription**, vous avez la possibilité de transmettre le dossier et les pièces justificatives via l'espace famille

La fiche d'inscription, la fiche sanitaire, le règlement intérieur sont téléchargeables sur le site de la Mairie et disponibles en version papier en Mairie et aux APC.

Tout changement (domicile, numéro de portable, mail,..) devra être signalé à l'APC ou via l'espace famille dans les meilleurs délais.

RESERVATIONS/ANNULATION DES PRESTATIONS :

Depuis votre espace famille, à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe, vous avez la possibilité de réserver ou d'annuler en ligne.

Un mail de confirmation vous sera envoyé à chaque demande validée

Attention, Si vous n'avez pas reçu de mail de confirmation c'est que votre modification n'a pas été prise en compte (pensez à valider le panier)

RAPPEL :

Pour les inscriptions et les désinscriptions, les réservations doivent s'effectuer, au plus tard, **48h avant (jours ouvrés).**

Périscolaire du matin (7h30 à 8h25)

Les animateurs accueillent vos enfants dans les locaux des écoles. Les activités calmes sont privilégiées pour aider les enfants à bien démarrer leur journée.

Les enfants sont sous la responsabilité des animateurs dès leurs arrivée dans l'espace périscolaire.

Périscolaire du soir (16h30/35 à 18h30)

Le fonctionnement du périscolaire du soir change !!

Afin de pouvoir mener les activités à leur terme et dans les meilleures conditions, les parents **ne pourront venir** récupérer leurs enfants entre 17h15 et 18h

Horaires à la maternelle des Saillants :

16h30-17h15 : départ en échelonné

(Goûter et temps libre)

17h15-18h : pas de départ possible pendant ce temps consacré aux activités

18h-18h30 : départ en échelonné

Horaires à l'école élémentaire du Bruyant :

16h35-17h15 : départ en échelonné

(Goûter et temps libre)

17h15-18h : pas de départ possible pendant ce temps consacré aux activités

18h-18h30 : départ en échelonné

Horaires à l'école de Prélenfrey :

16h30-17h15 : départ en échelonné (Goûter et temps libre)

17h15-18h : pas de départ possible pendant ce temps consacré aux activités

18h-18h30 : départ en échelonné

Les tarifs du soir sont répartis en 2 créneaux :

de 16h30 à 17h15 TARIF SOIR 1

de 17h15 à 18h30 TARIF SOIR 2

Une fiche d'émargement est à signer au départ de l'enfant.

Attention : Une pièce d'identité pourra être demandée aux personnes autorisées à récupérer l'enfant.

Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans les locaux des écoles sans y être invités.

En cas de retard, les parents doivent prévenir les agents en charge de l'accueil le plus rapidement possible

En cas de retards répétés, une exclusion temporaire, voire définitive, pourra être prononcée.

La Restauration Scolaire (11h30/35 à 13h20/25)

Les enfants sont pris en charge dans les classes par les animateurs

2 services sont mis en place au Bruyant (11h45 et 12h35)

1 service est mis en place pour la maternelle des saillants

1 service est mis en place à Prélenfrey

En dehors du temps du repas, des activités quotidiennes sont proposées aux enfants sur le temps de la pause méridienne. Ce temps ludique permet aux enfants de se détendre, de découvrir de nouveaux jeux ou activités manuelles ou ne rien faire, selon leurs envies.

Les menus à 4 composantes, confectionnés par Guillaud Traiteur, sont consultables sur le site de la Mairie ou via l'espace famille.

Tout traitement médical (ou allergie alimentaire) doit être accompagné d'un PAI

LE BUS

Les enfants qui empruntent le bus de la Tag (matin et/ou soir) et qui sont accueillis dans les dispositifs périscolaires devront impérativement être inscrits au périscolaire.

REGLEMENT INTERIEUR

Les enfants sont tenus de se conduire correctement entre eux, vis-à-vis du personnel et aussi du matériel. Le non-respect des règles fera l'objet d'un écrit ou d'un appel téléphonique puis d'une rencontre avec la famille de l'enfant.

Si la situation perdure, l'exclusion temporaire ou définitive pourra être prononcée.

(Le règlement intérieur est à signer lors des inscriptions)

Attention : Les familles qui inscrivent à l'année puis désinscrivent au dernier moment chaque semaine, seront contactées par l'APC car ce procédé bloque les parents qui ont besoin des places.

PEDT

La municipalité est signataire d'un nouveau
Projet Educatif de Territoire (2023-2026)

Les axes éducatifs qui sont développés dans les accueils
périscolaires (via les projets pédagogiques)
sont les suivants :

- Apporter une cohérence éducative dans le parcours proposé aux enfants
- Diversifier dans les espaces éducatifs les situations données à vivre aux enfants
- Entretenir une dynamique partenariale au sein de la communauté éducative

(Le PEDT est téléchargeable sur le site de la Mairie)

CONTACT INSCRIPTIONS

* Ecoles du BRUYANT ET MATERNELLE SAILLANTS :

A.P.C. DU GUA.

Tel : 04.76.92.13.69.

Mail : apc.saillants@legua-mairie.fr

*Ecole de PRELENFREY :

A.P.C. DE PRELENFREY.

Tel : 04.76.72.37.60.

Mail : apc.prelenfrey@legua-mairie.fr

CONTACT ACCUEILS PERISCOLAIRES

Accueil périscolaire/restauration scolaire « LE BRUYANT » :
07.77.76.32.61

Accueil périscolaire/restauration scolaire « LES SAILLANTS » :
06.46.01.56.05

Accueil périscolaire/restauration scolaire « PRELENFREY » :
06.46.01.77.36

TARIFS 23-24

Quotient familial	Restauration scolaire	Accueil périscolaire Matin	Accueil périscolaire Soir	
			Horaires	Horaires
	11h30 13h25/30	7h30 8h20/25	16h30/35 17h15	16h30/35 18h30
QF 1 = - 600 €	4,59 €	0,81 €	0,61 €	1,62 €
QF 2 = de 600 à 1000 €	5,77 €	1,72 €	1,29 €	3,19 €
QF 3 = de 1001 à 1200 €	6,13 €	2,11 €	1,58 €	3,80 €
QF 4 = de 1201 à 1500 €	6,19 €	2,16 €	1,62 €	3,86 €
QF 5 = de 1501 à 1800 €	6,24 €	2,30 €	1,73 €	3,93 €
QF 6 = supérieur à 1800 €	6,36 €	2,41 €	1,81 €	4,04 €
Famille extérieure	6,48 €	2,60 €	1,95 €	4,16 €
Enfants fournissant son repas (allergie)	1,78 €			
Prestation non réservée mais enfant pris en charge	6,48 €	2,60 €	1,95 €	4,16 €

GUIDE 2023/2024 POUR RÉUSSIR SA RENTRÉE PÉRISCOLAIRE

Restauration et accueils périscolaires

LE GUA

Le périscolaire : Qu'est-ce que c'est ?



ANNÉE SCOLAIRE 2023 / 2024
LE BRUYANT, MATERNELLE SAILLANTS, PRELENFREY